

**De:** Mairie Malansac  
**Envoyé:** jeudi 7 juin 2018 08:28  
**À:** Francoise Gautier  
**Objet:** TR: Enquête publique parc éolien Moulin Neuf

**De :** Jean-Michel VIDUS [mailto:jeanmichelvidus@orange.fr]  
**Envoyé :** jeudi 7 juin 2018 01:17  
**À :** Mairie Malansac  
**Objet :** Enquête publique parc éolien Moulin Neuf

A Madame le Commissaire Enquêteur,

Madame,

L'examen minutieux de l'étude d'impact présentée par la société Enercon m'a convaincu que les principales nuisances de ce projet avaient été largement sous-estimées. Les nombreux hameaux situés à proximité dont le nôtre seront touchés par les bruits lancinants provoqués par le passage des pales devant les mats ou par le sifflement du vent dans les pales, par les flashes lumineux, les effets stroboscopiques, ... Il faut d'ailleurs rappeler que l'Académie nationale de médecine a recommandé une distance de protection d'au moins 1500m. Il est intéressant de constater que des parlementaires tentent actuellement de faire adopter un amendement visant à faire appliquer la règle des "10H" c'est à dire 10 fois la hauteur totale des éoliennes comme distance minimale d'éloignement des habitations. Le caractère pittoresque et emblématique du pays de Rochefort En Terre sera atteint irrémédiablement par ces machines qui seront visibles de très loin ce qui mettra en péril le développement du tourisme vert qui s'amorce. La nouvelle base de loisirs du Moulin Neuf qui vient d'être inaugurée confirme cette vocation touristique. Ce projet est décisif pour le développement de notre territoire. "Ce site est une véritable pépite...il faut conserver la tranquillité des lieux et son caractère naturel..." selon un représentant de l'Etat. Nous sommes d'accords.

Je tiens donc à vous réaffirmer, par ce courriel, mon opposition à ce projet de parc éolien industriel dit du Moulin Neuf à Malansac.

Je vous prie d'agréer, Madame le Commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.

Jean-Michel VIDUS